Renseignements pratiques

Droits d'inscription

Inscription obligatoire et paiement en ligne :

europa.unistra.fr

Tarif normal : 100€

Exonération : enseignants-chercheurs, doctorants, étudiants

Lieu du colloque

Salle Alex Weill
Bâtiment | Faculté de droit
1 place d'Athènes
67000 Strasbourg

Contact

fru6703-contact@unistra.fr

Accès depuis la gare

Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss
Arrêt « Esplanade »

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

Conception : FRU 6703

Conférence

Sous la direction scientifique d'Olivier Maraud, Maître de Conférences à l'Université de Strasbourg

Actualités jurisprudentielles et législatives en droit des entreprises en difficulté

Laboratoire
Droit, religion, entreprise et **société** | DRES
de l'Université de Strasbourg
et du cnrs

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats

22 janvier 2027 | **14h00-17h00**

Salle Alex Weill (5e étage)
Bâtiment | Faculté de droit
1 place d'Athènes
67000 Strasbourg

Contact : fru6703-contact@unistra.fr
Inscription en ligne : europa.unistra.fr

en partenariat avec

Faculté
de **droit**, de **sciences politiques** et de **gestion**
Université de Strasbourg

Fédération de recherche | FRU 6703
l'Europe en mutation
Université de Strasbourg

Conception : FRU 6703

PROGRAMME

13h45 : Accueil

14h00 : Prévention des difficultés et ouverture de la procédure collective, **Thibault de Ravel d'Esclapon**, *Professeur à l'Université de Strasbourg*

14h20 : Déroulement de la procédure collective : contrats en cours ; revendication et restitution ; plans, **Paul-Edouard Vonau**, *Administrateur judiciaire salarié à Strasbourg*

14h50 : Déroulement de la procédure collective : déclaration, vérification et admission du passif ; focus sur le traitement des difficultés de l'entrepreneur individuel, **Julie Levy**, *Mandataire judiciaire à Colmar*

15h10 : Sanctions civiles, **Olivier Maraud**, *Maître de conférences à l'Université de Strasbourg*

15h30 : ***Échanges et pause***

16h00 : Sanctions pénales et aspects de droit bancaire, **Jérôme Lasserre Capdeville**, *Professeur à l'Université de Strasbourg*

16h20 : Faillite civile de droit local, **Eric Sander**, *Maître de conférences associé à l'Université de Strasbourg, Secrétaire général de l'Institut de droit local*

16h40 : Actualités législatives (quelques réflexions sur les évolutions à venir en lien avec la transposition de la directive Insolvency III du 30 mars 2026 et les travaux du groupe de travail sur la simplification du droit des entreprises en difficulté, installé en mai 2025 par la Chancellerie)
Jean-Luc Vallens, *Magistrat honoraire et ancien Professeur associé à l'Université de Strasbourg*

17h00 : Fin du colloque

